

dément chrétien. Voltaire applaudit à cette profanation, et, adoptant à son tour pour le caresser et le déchirer en même temps ce Pascal mutilé, il en donna, en 1778, une édition nouvelle accompagnée d'un commentaire qui n'est le plus souvent qu'une critique amère et injuste<sup>1</sup>.

Ainsi, dans l'espace de cent huit ans, c'est-à-dire de 1670 à 1778, Pascal eut successivement pour éditeurs Port-Royal et sa famille, l'évêque de Montpellier et le père Desmolets, Condorcet et Voltaire; et entre ces deux dates extrêmes, il fut également et impitoyablement défiguré, corrigé, tronqué, au nom de la piété janséniste et du scepticisme philosophique<sup>2</sup>.

## II.

L'année 1779 vit paraître une nouvelle édition de Pascal, qui comprenait tout à la fois les œuvres scientifiques et littéraires, et qu'on peut regarder comme une tentative de réaction, mais de réaction timide encore, contre l'esprit qui avait inspiré Voltaire et Condorcet. Cette édition, faite par l'abbé Bossut, reproduisait, avec les morceaux publiés antérieurement, le texte de l'édition de 1678, et contenait, en outre, des pensées nouvelles et des fragments jusqu'alors inconnus. C'était, sans aucun doute, la plus complète et la plus estimable de toutes celles qui avaient paru jusque-là; aussi fit-elle autorité et servit-elle de *specimen* à toutes les réimpressions qui ont été faites depuis: en 1783, par le père André; en 1803, par M. Renouard; en 1819, par M. Lefèvre; et cependant, pas plus que les éditions de 1669 et de 1678, l'édition de Bossut ne donnait le véritable texte, le texte authentique de Pascal.

<sup>1</sup> Voltaire comprit que Pascal était le grand rival qui gênait la philosophie, et il l'attaqua de front. Pourquoi alla-t-il s'attaquer à Pascal plutôt qu'à Bossuet ou à tout autre? Voilà, selon moi, l'honneur singulier de Pascal et la preuve qu'il est au cœur du christianisme même. (Sainte-Beuve.)

<sup>2</sup> M. Sainte-Beuve fait remarquer que personne, dans le clergé français, ne défendit Pascal contre Voltaire, et que l'unique champion qui entra en lice en faveur de l'auteur des *Pensées*, fut un protestant, fils de réfugiés, Boullier, qui répondit à Voltaire avec vigueur et gravité. — Voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 322 et suiv.

Un homme savant et modeste qui vivait à Dijon, s'occupant de littérature sans chercher le bruit et la renommée, reconnut le premier, au commencement même de ce siècle, que les éditions de Pascal qui avaient été faites avant lui laissaient singulièrement à désirer; et sans recourir au manuscrit autographe, il essaya cependant de ressaisir le plan primitif de Pascal. Cet éditeur aux efforts duquel on n'a point rendu suffisante justice, c'est M. Frantin, qui publia, en 1835, les *Pensées* dans un ordre nouveau, et qui, dans un excellent *Discours préliminaire*, mit en avant des idées justes et pénétrantes. Le classement adopté par M. Frantin est en bien des points contestable, et d'autant plus arbitraire même, que l'éditeur n'avait point pour se guider les indications du manuscrit; de plus, comme il n'a point connu, pour la première édition, le texte original, il avait laissé subsister les versions fautives; mais on ne doit pas moins lui rendre cette justice, qu'il a le premier signalé la nécessité d'une révision, et montré qu'il y avait quelque chose de neuf à tenter. C'est un mérite qu'il serait injuste de lui contester.

Ce que M. Frantin avait essayé sans bruit en 1835, M. Cousin l'accomplit avec éclat en 1842, dans son rapport à l'Académie française, sur la nécessité d'une nouvelle édition des *Pensées de Pascal*<sup>1</sup>.

Guidé par ce qu'on pourrait appeler la piété de l'admiration, M. Cousin a recherché l'origine et la source des divers morceaux que les éditeurs ont successivement donnés sous le titre de *Pensées*. Il a constaté, que ces papiers qu'on trouva tous ensemble, enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre et sans aucune suite, recueillis et collés sur de grandes feuilles, étaient arrivés jusqu'à nous sous la forme d'un grand registre in-folio composé de 491 pages; que ce précieux registre, venu par héritage aux mains de l'abbé Périer, fut déposé par lui, en 1711, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, comme le témoigne la lettre suivante, qui se lit à la première page:

« Je soussigné, prestre, chanoine de l'église de Clermont,

<sup>1</sup> Ce rapport, imprimé d'abord dans le *Journal des Savants* (avril-novembre 1842), a été depuis édité en volume. Paris, 1843, in-8°.

» certifie que le présent volume, contenant pages, dont  
 » la première commence par ces mots  
 » et la dernière par ceux-ci  
 » est composé de petits papiers écrits d'un côté, ou de feuilles  
 » volantes qui ont été trouvées après la mort de M. Pascal,  
 » mon oncle, parmi ses papiers, et sont les originaux du  
 » livre des *Pensées de M. Pascal*, imprimé chez Desprez à  
 » Paris, pour la première fois en l'année , et sont écrits  
 » de sa main, hors quelques-uns qu'il a dictés aux personnes  
 » qui se sont trouvées auprès de lui; lequel volume j'ay dé-  
 » posé dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prez pour  
 » y être conservé avec les autres manuscrits que l'on y  
 » garde.

» Fait à Paris, ce vingt-cinq septembre mil sept cent onze.

» Signé : PÉRIER. »

De l'abbaye de Saint-Germain des Prés où il resta pendant le dix-huitième siècle, le legs de l'abbé Périer est arrivé, au moment de la révolution, à la bibliothèque impériale; de plus, M. Cousin a constaté qu'il existe, dans le même dépôt, « deux copies du manuscrit des *Pensées*, toutes deux de la fin du dix-septième siècle ou du commencement du dix-huitième... qu'à la suite des *Pensées*, une de ces copies contient une quantité de pièces relatives à Pascal et de Pascal lui-même; » — enfin, qu'on trouve encore dans le même établissement, « deux manuscrits très-précieux, l'un provenant de l'Oratoire, l'autre du fonds appelé *Supplément aux manuscrits français*. Le premier est un in-folio qui a pour titre : *Manuscrit concernant M. Pascal, M. Arnaud, etc.* Oratoire, n° 160; il contient un très-grand nombre de pièces importantes et peu connues, relatives à Port-Royal, des lettres très-nombreuses de ces *Messieurs*, entre autres de Pascal. L'autre manuscrit (*Supplém. franç.*, n° 1485), contient la première partie des *Mémoires de mademoiselle Marguerite Périer*, nièce de Pascal, sur toute sa famille, avec les mêmes lettres de Pascal qui se trouvent dans le manuscrit de l'Oratoire, et beaucoup d'autres lettres et de Pascal et des plus illustres personnages de Port-Royal. »

Il y avait là, on le voit, une mine féconde à exploiter; mais chose vraiment étonnante! l'existence du manuscrit autographe ou des copies de ce manuscrit était connue depuis longtemps. Plusieurs éditeurs avaient fait au manuscrit lui-même quelques emprunts, et en avaient extrait quelques pensées nouvelles; et cependant personne, avant M. Cousin, n'avait songé à étudier le texte original, à vérifier les éditions d'après ce texte. Honneur donc à M. Cousin! en se dévouant le premier à cette vérification, il nous a rendu le véritable Pascal.

### III.

Après avoir indiqué les divers recueils auxquels il est indispensable de recourir, M. Cousin s'est attaché à démontrer la nécessité d'une édition nouvelle. Il examine d'abord la publication de 1670, faite par les amis de Pascal, soit Arnaud, soit Nicole, soit l'abbé Périer, soit le duc de Roannez. « Port-Royal, dit-il, a traité Pascal comme il avait fait Saint-Cyran; et, après en avoir adouci souvent les pensées pour les rendre plus édifiantes, il en a sans aucun scrupule corrigé le style pour le rendre plus exact, plus régulier, plus naturel, selon le modèle de style naturel et tranquille qu'il s'était formé. Port-Royal avait beaucoup d'esprit et souvent de la grandeur; il a donc laissé passer et l'esprit et la grandeur de Pascal; mais il a fait sans pitié main basse sur tout ce qui trahissait le plus profond de sa pensée et de son âme; et comme cette âme éclate à toutes les lignes que traçait la main mourante de Pascal, Port-Royal était condamné à tout corriger et à tout altérer. Aussi je porte le défi que l'analyse puisse inventer un genre d'altération du style d'un grand écrivain que n'ait pas subi celui de Pascal entre les mains de Port-Royal. Il n'y avait pas ici de censure jésuitique à craindre; il n'y a pas eu d'autre censure que celle de la médiocrité sur le génie. Je fais ici allusion à l'abbé Périer et au duc de Roannez; car il y a, en vérité, des altérations telles, que je n'ai pas le courage de les imputer à Arnaud et à Nicole... altérations de mots, altérations de tours, altérations de phrases, suppressions, substitutions, additions, composi-

tions arbitraires et absurdes tantôt d'un paragraphe, tantôt d'un chapitre entier, à l'aide de phrases et de paragraphes étrangers les uns aux autres, et, qui pis est, décompositions plus arbitraires encore et vraiment inconcevables de chapitres qui, dans le manuscrit de Pascal, se présentaient parfaitement liés dans toutes leurs parties et profondément travaillés. »

Enfin, M. Cousin résume par ces mots son opinion sur l'édition *princeps* : « 1° Elle omet une grande partie des pensées contenues dans le manuscrit autographe, et elle omet précisément les plus originales; 2° elle altère quelquefois dans leur fond, elle énerve presque toujours dans leur forme les pensées qu'elle conserve. »

L'édition de Port-Royal une fois écartée comme essentiellement défectueuse, M. Cousin passe à l'examen de celle de Bossut, et il la trouve avec raison tout aussi fautive. « D'abord, dit-il, elle a été faite, non sur le manuscrit autographe que Bossut ne paraît pas avoir vu, mais sur les copies de l'abbé Guerrier; c'est là son moindre défaut, car ces copies sont en général fidèles. Mais, chose étrange, Bossut qui en comparant l'édition de 1669 avec les deux copies manuscrites pouvait en reconnaître du premier coup d'œil les différences et rétablir les leçons véritables, a maintenu toutes les altérations. Il y a plus : toutes les pensées de la première édition qui ne sont ni dans le manuscrit autographe ni dans les deux copies, Bossut les conserve, sans se douter ou du moins sans avertir qu'elles n'y sont pas, et sans dire par quel motif il les conserve. »

A ces reproches déjà si graves, M. Cousin ajoute, et avec raison, un reproche nouveau, c'est que Bossut a détruit le dessein même de Pascal, en divisant les *Pensées* en deux parties : l'une contenant les pensées qui se rapportent à la philosophie, à la morale et aux belles-lettres; l'autre, les pensées immédiatement relatives à la religion. « Cette distinction, dit M. Cousin, ne peut convenir à des pensées qui avaient toutes un but commun, l'apologie de la religion chrétienne; elle donne à l'œuvre de Pascal une sorte de physionomie littéraire, indigne du sérieux objet que se pro-

posait ce grand esprit... Tout dans Pascal tend à la religion; il n'a pas écrit des pensées morales et littéraires, comme la Bruyère et Vauvenargues, et toute sa philosophie n'est qu'une démonstration de la vanité de la philosophie et de la nécessité de la religion. »

Voilà déjà bien des critiques, et cependant ce n'est point tout. Non content d'avoir défiguré par des divisions malencontreuses et arbitraires ce qu'on pourrait appeler l'idée génératrice des immortels fragments de Pascal, Bossut y introduit encore des conversations recueillies par des tiers; et de la sorte, au lieu de trouver dans son édition les *Pensées* telles qu'elles sont réellement, c'est-à-dire les fragments d'une apologie du christianisme, on y trouve plutôt des mélanges recueillis à peu près au hasard dans les œuvres complètes; quelquefois même des morceaux recueillis de mémoire par des tiers et donnés comme étant écrits par Pascal lui-même.

Nous n'insisterons pas plus longtemps sur ces détails, et tout en renvoyant nos lecteurs, pour l'étude comparée des anciennes éditions et du manuscrit autographe, au beau travail de M. Cousin, nous donnerons ici quelques phrases prises au hasard qui suffiront à montrer, nous le pensons, ce qu'est devenu Pascal dans le texte de Port-Royal, de Bossut et de tous les éditeurs qui, jusqu'en 1842, se sont copiés les uns les autres <sup>1</sup>.

*Pascal* : « Car enfin, qu'est-ce que l'homme dans la nature? Un néant à l'égard de l'infini, un tout à l'égard du néant, un milieu entre rien et tout. Infiniment éloigné de comprendre les extrêmes, la fin des choses et leur principe sont pour lui invinciblement cachés dans un secret impénétrable. Il est également incapable de concevoir le néant d'où il est tiré et l'infini où il est englouti. »

*Port-Royal* : « Car enfin, qu'est-ce que l'homme... un milieu entre rien et tout. *Il est* infiniment éloigné des deux extrêmes; *et son être n'est pas moins distant* du néant d'où il est tiré, que de l'infini où il est englouti. »

<sup>1</sup> Nous empruntons ces comparaisons à M. Cousin. Ce grand écrivain les ayant faites le premier, il est juste de lui en laisser tout le mérite.

*Pascal* : « Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que de ce petit cachot où il se trouve logé (j'entends l'univers) il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même, son juste prix. »

*Pascal* : « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent, en l'exposant au monde, que c'est une sottise, *stultitiam*, et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas ! S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole : c'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. Oui ; mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui la reçoivent. »

*Pascal* : « Nous connaissons la vérité non-seulement par la raison, mais encore par le cœur. »

*Pascal* : « Oui, mais il faut parier, cela n'est pas volontaire ; vous êtes embarqué ; lequel prendrez-vous donc ? voyons, puis-

*Port-Royal* : « Qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que de ce que lui paraîtra ce petit cachot où il se trouve logé, c'est-à-dire ce monde visible, il apprenne, etc. »

*Le père Desmolets* : « Qui blâmera donc les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent, au contraire, en l'exposant aux Gentils, que c'est une folie, *stultitiam*. Et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas ! S'ils la prouvaient, ils ne tiendraient pas parole ; c'est en manquant de preuves qu'ils ne manquent pas de sens. Oui ; mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle qu'elle est, et que cela les ôte du blâme de la produire sans raison, cela n'excuse pas ceux qui, sur l'exposition qu'ils en font, refusent de la croire. Reconnaissez donc la vérité de la religion dans l'obscurité de la religion, dans le peu de lumières que nous en avons, dans l'indifférence que nous avons de la connaître. »

*Port-Royal* : « Nous connaissons la vérité non-seulement par raisonnement, mais aussi par sentiment et par une intelligence vive et lumineuse. »

*Port-Royal* : Oui ; mais il faut parier ; cela n'est point volontaire : vous êtes embarqué, et ne parier point que Dieu est, c'est

qu'il faut choisir, voyons ce qui vous intéresse le moins. Vous avez deux choses à perdre : le vrai et le bien, et deux choses à dégager : votre raison et votre volonté, votre connaissance et votre béatitude ; et votre nature a deux choses à fuir, l'erreur et la misère. Votre raison n'est pas plus blessée, puisqu'il faut nécessairement choisir, en choisissant l'un que l'autre. Voilà un point vidé ; mais votre béatitude ?

Pesons le gain et la perte : en prenant croix que Dieu est, estimons ces deux cas ; si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Gagez donc qu'il est, sans hésiter. Cela est admirable. Oui, il faut gager, mais je gage peut-être trop.

Pesons le gain et la perte en prenant le parti de croire que Dieu est. Si vous gagnez, vous gagnez tout ; si vous perdez, vous ne perdez rien. Pariez donc qu'il est sans hésiter. Oui, il faut gager, mais je gage peut-être trop.

Les changements de ce genre qui forment souvent de véritables contre-sens se rencontrent à chaque ligne. Il en est de même des retranchements et des additions, et il faut certes que le génie de Pascal ait été bien grand, pour que de semblables profanations en aient laissé transpirer quelque chose. Mais ce n'est point tout encore. Port-Royal, Bossut et les autres éditeurs ont, en bien des endroits, interverti l'ordre même de la pensée de Pascal, soit en rapprochant des morceaux qui devaient évidemment rester séparés, soit en en séparant d'autres qui se trouvaient comme attachés par la force même de l'idée ; de plus, ils ont négligé de recueillir un grand nombre de fragments tout aussi importants que ceux qu'ils avaient édités. Il résulte donc de tout cela, qu'on peut, à bon droit, regarder comme très-fautives les éditions des *Pensées* antérieures au rapport de M. Cousin, rapport dont l'objet est avant tout de démontrer la nécessité d'une édition nouvelle.

La publication de M. Cousin fit dans le public une sensation très-vive, et souleva une polémique intéressante. M. Sainte-

Beuve, tout en reconnaissant combien les anciennes éditions étaient defectueuses, s'attacha cependant à atténuer la gravité des reproches qu'on adressait aux éditeurs de Port-Royal.

« Il y aurait beaucoup à dire en leur faveur, écrivait-il en 1844<sup>1</sup>, à leur décharge et à titre de circonstances très-atténuantes. On le sait, la *paix de l'Église* venait d'être conclue; les Arnaud, les Nicole, les Sacy sortaient à peine de la retraite ou de la prison. On leur propose de s'occuper des papiers de Pascal mort depuis quelques années, et d'en tirer quelque chose d'utile, d'édifiant, de digne d'être offert à l'Église d'alors et aux fidèles, un volume enfin qui puisse être montré aux amis et aux ennemis. On forme un comité d'amis; le duc de Roannez est le plus zélé pour la mémoire de son cher Pascal, mais il ne prend rien sur lui, quoi qu'on ait pu dire, et c'est M. Arnaud, c'est M. Nicole et autres experts qui tiennent le dé. La famille Périer était bien d'avis de retrancher, de modifier le moins possible : l'intérêt de famille se trouvait d'accord en ce cas avec l'intérêt littéraire (ce qui est si rare); mais il y avait d'autre part des considérations puissantes, invincibles, les approbateurs à satisfaire, l'archevêque à ménager, la *paix de l'Église* à respecter loyalement. C'est merveille, en vérité, qu'entre tous ces écueils, en présence de cette masse de papiers très-peu lisibles, de ces pensées souvent incohérentes, souvent scabreuses, on ait, du premier coup, tiré un petit volume si net, si lumineux, si complet d'apparence, et qui, même avec une ou deux bévues (pour ne rien céler), triompha si incontestablement auprès de tous. On a beau dire après coup sur l'exactitude littéraire, il y avait ici une question de fidélité bien autrement grave et qui dominait tout, et cette fidélité fut respectée des premiers éditeurs. »

Aujourd'hui que les motifs qui avaient guidé les premiers éditeurs n'existent plus, la question d'exactitude subsiste tout entière, et il reste acquis à l'histoire littéraire : 1° que les morceaux de Pascal désignés sous le nom de *Pensées* doivent être considérés comme les fragments de l'apologie du

<sup>1</sup> *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1844.

christianisme, dont ce grand écrivain développa le plan à ses amis quelques années avant sa mort; 2° que pour laisser à ces ébauches magnifiques leur signification première, il faut les dégager d'un assez grand nombre de fragments auxquels on les a longtemps mêlées, et qui, pour être de Pascal, n'en sont pas moins étrangers au plan général de l'apologie; 3° que le seul texte authentique des *Pensées* est celui du manuscrit autographe. Ce sont ces principes incontestables qui ont dirigé les deux derniers éditeurs MM. Faugère et Havet.

Le travail de M. Faugère, le plus ancien en date, a paru en 1844, sous ce titre : *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits*. Faire connaître Pascal tel qu'il est dans le manuscrit autographe, tel est le but que s'est proposé M. Faugère; et ce but, en ce qui touche la parfaite exactitude du texte, M. Faugère l'a complètement atteint : « Nous avons voulu, dit-il, que notre édition pût tenir lieu des textes manuscrits de Pascal, et particulièrement du manuscrit autographe. Nous avons lu, ou plutôt étudié ce manuscrit, page à page, ligne à ligne, syllabe à syllabe, du commencement à la fin, et sauf un certain nombre de mots, que nous avons soin d'indiquer comme illisibles, il est passé tout entier dans notre édition. »

Pour peu qu'on ait étudié le manuscrit de Pascal, on comprend tout ce qu'il a fallu de patience et de dévouement pour reproduire avec l'exactitude d'un *fac-simile* ce volume dont la lecture présente des difficultés presque insurmontables, tant pour l'écriture en elle-même, que pour les renvois et les surcharges dont il est rempli; et, pour être juste, nous devons dire qu'on n'a point tenu suffisamment compte à M. Faugère du service éminent qu'il a rendu aux lettres, car si M. Cousin le premier a signalé la defectuosité de l'ancien texte, on peut dire aussi, avec M. Sainte-Beuve, que c'est grâce à M. Faugère que le public a reconquis le *premier Pascal*.

La question du texte une fois résolue, restait la question d'arrangement, et celle-ci, il faut le reconnaître, laissera

toujours quelque chose à désirer, parce qu'elle sera toujours forcément arbitraire. M. Faugère s'est tout à fait écarté de l'ordre adopté soit par Port-Royal soit par Bossut, et il a tenté, d'après diverses indications du manuscrit autographe, de rétablir les *Pensées* dans l'ordre qui lui a paru le plus conforme aux intentions de Pascal. Dans cet essai de reconstitution, il a fait preuve de beaucoup de sagacité; mais l'ordre qu'il a suivi s'écarte tellement de toutes les éditions précédentes, que le public s'est trouvé, qu'on nous passe le mot, comme dérouté par cet arrangement tout à fait nouveau. Aussi M. Havet, qui a publié, en 1852, une nouvelle édition des *Pensées*, a-t-il cru devoir s'en tenir à la classification de Bossut, c'est-à-dire à celle à laquelle le public est depuis longtemps habitué. Cette classification, d'ailleurs, quand on l'a dégagée de certaines interpolations et de certaines divisions arbitraires, nous a paru se rapprocher assez exactement du plan général développé par Pascal à ses amis, et nous avons cru devoir la maintenir en bien des points, en reconnaissant que quel que soit le rangement qu'on adopte, il est fort difficile, et pour ainsi dire impossible, d'être strictement méthodique; car il est évident que si Pascal a écrit certains morceaux avec l'intention de les rattacher à telle ou telle partie de son plan, il en a écrit beaucoup d'autres sans aucune idée de classification arrêtée à l'avance. Ceci posé, voici, pour l'édition que nous présentons au public, la marche que nous avons suivie. Voyons d'abord ce qui concerne les *Pensées* :

1° Nous avons séparé, comme l'a demandé M. Cousin et comme l'ont fait MM. Faugère et Havet, tous les opuscules qui ne font point partie du manuscrit autographe des *Pensées*, tels que : l'*Entretien avec Sacy sur Épictète et Montaigne*, et les *Discours sur la condition des grands*.

2° Nous avons retranché les pensées sur la mort que les anciens éditeurs avaient tirées d'une lettre de Pascal; mais nous n'en avons point pour cela privé nos lecteurs, car nous avons donné dans sa forme première la lettre qui les contenait.

3° Tout en évitant de reconstituer arbitrairement des divisions, nous avons cependant fait quelques transpositions

qui nous ont paru se rapprocher de l'ordre indiqué par Pascal lui-même devant ses amis, au sujet de l'apologie du christianisme.

4° Nous avons, en tête des chapitres, mis entre crochets des titres qui sont empruntés, tantôt aux indications fournies par les manuscrits, tantôt aux éditions de Port-Royal et de Bossut, et qui forment, nous le pensons, des sommaires utiles, en rappelant, de distance en distance, l'idée générale du livre apologétique que méditait Pascal.

Ainsi, en ce qui touche l'arrangement et l'ordre, nous donnons, sans aucune addition étrangère, les *Pensées* proprement dites, en les faisant précéder d'un fragment emprunté à la première édition, fragment où se trouve relatée l'analyse d'une conversation dans laquelle Pascal expose le plan de son grand ouvrage.

En ce qui concerne le texte, voici encore comment nous avons procédé :

Nous avons fait disparaître toutes les altérations que les anciens éditeurs lui avaient fait subir, et nous avons pu, d'une part, grâce aux excellents travaux de MM. Cousin, Faugère et Havet, et de l'autre, aux manuscrits, le ramener à sa pureté primitive; nous avons rapproché ce qui avait été séparé arbitrairement, séparé ce qu'on avait réuni sans motifs, élagué tout ce qui n'était point de Pascal.

Nous n'avons pas cru devoir reproduire ligne par ligne et mot pour mot tout ce qui est contenu soit dans les manuscrits, soit dans l'exacte publication de M. Faugère, parce que, si grande que soit notre admiration pour Pascal, nous avons pensé que le public s'intéresserait peu à des phrases obscures ou inachevées que l'auteur jetait souvent sur le papier comme un point de rappel, et dont lui seul pouvait avoir le sens. Nous n'avons donné, en fait de pensées nouvelles, que celles qui sont complètes. Mais, à part ces suppressions qui ne peuvent que rendre la lecture plus attrayante et plus facile, nous n'avons rien omis, rien négligé. Nous avons même indiqué avec un grand soin, sous le titre de *variantes*, toutes les rédactions que Pascal avait barrées, lorsque ces rédactions peuvent offrir quelque intérêt, soit comme point de com-

paraison avec le texte définitif, soit comme expression des témérités de l'écrivain. Quant aux altérations, suppressions ou transpositions que Port-Royal, Bossut ou les autres éditeurs ont fait subir aux *Pensées*, nous n'avons pas cru devoir y insister, et nous nous sommes borné à en indiquer quelques-unes; car l'existence de ces altérations une fois constatée, il importe peu de savoir ce qu'on a fait dire à Pascal, mais bien ce que Pascal a dit.

En ce qui touche l'annotation dont nous avons accompagné le texte, ici comme toujours, nous nous sommes attaché à ne donner que les choses essentielles, nous appliquant surtout à élucider, par des extraits empruntés aux interprètes les plus accrédités de Pascal des points importants de doctrine. Parmi les historiens contemporains de Pascal et des *Pensées*, MM. Sainte-Beuve et Cousin nous ont fourni des appréciations importantes. Nous avons aussi emprunté d'intéressants commentaires ou d'utiles élucidations à MM. Faugère, Havet, Nisard, Villemain, Maynard, etc.; enfin nous avons recueilli dans les anciens éditeurs tout ce qui pouvait ajouter quelque prix à notre travail et de plus, nous avons rapproché, à l'occasion des *Pensées* de notre auteur, celles de Montaigne, dont il s'était inspiré, et celles de quelques moralistes qui ont pu, à leur tour, s'inspirer de son souvenir. Placé entre deux opinions contradictoires qui font de Pascal, l'une, le représentant du scepticisme, l'autre le représentant de la plus irréprochable orthodoxie, nous nous sommes borné au rôle de rapporteur exact et fidèle, bien persuadé que ce qui intéresse le public, ce n'est point de savoir ce que pense en cette grave question tel ou tel éditeur, mais bien de saisir, par quelques extraits caractéristiques, le sens général des jugements les plus remarquables dont Pascal a été l'objet de la part des philosophes, des théologiens et des littérateurs. Nous ajouterons que nous avons été sobre de notes; car, autant que nous avons pu en juger par l'impression des lectures que le travail de cette édition nous rendait obligatoires, les écrits auxquels Port-Royal, le jansénisme et Pascal lui-même ont donné lieu, dans ces dernières années, ne sont pas toujours exempts d'ennui et de fatigue. On a poussé à l'ex-

trême la minutie des recherches, et c'est là, il faut bien le reconnaître, une besogne de scolaste qui plaît médiocrement au public.

Après la révolution que de récentes découvertes et les rectifications de la critique contemporaine ont opérée dans les éditions de Pascal, nous ne pouvions nous borner à reproduire uniquement les *Pensées*. Il fallait au moins donner au public, et cette fois en les isolant et en les rétablissant dans la sincérité de leur texte, divers opuscules qui avaient été longtemps confondus avec elles. Il fallait de plus ajouter à ces opuscules ainsi restitués les morceaux récemment découverts; nous l'avons fait. Voici maintenant, et c'est là la dernière explication que nous ayons à donner au lecteur, comment notre édition est composée :

1<sup>o</sup> LA VIE DE PASCAL, écrite par madame Périer, sa sœur;

Cette vie est complétée par un grand nombre de notes que nous avons extraites des documents les plus intéressants publiés sur Pascal depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours; et nous y avons ajouté les morceaux suivants :

2<sup>o</sup> Appendice n<sup>o</sup> 1. MÉMOIRE DE LA VIE DE M. PASCAL, écrit par mademoiselle Périer, sa nièce. (Ce Mémoire n'avait encore jusqu'à présent été réuni dans aucune édition à la *Vie* par madame Périer qu'il complète utilement); — Appendice n<sup>o</sup> 2. SUR LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE PASCAL, extrait de l'abbé Bossut. — Appendice n<sup>o</sup> 3. NOTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES relatifs à Pascal et aux *Pensées*;

3<sup>o</sup> RELATION D'UN ENTRETIEN DANS LEQUEL PASCAL EXPOSA LE PLAN ET LA MATIÈRE DE SON OUVRAGE SUR LA RELIGION;

Cette relation, extraite de la préface de l'édition de 1669, a été écrite par Étienne Périer.

On a de la sorte, par les documents que nous venons d'indiquer, la biographie, la bibliographie de Pascal, le résumé de ses travaux scientifiques et l'analyse expositive du livre dont les *Pensées* sont l'imparfaite et immortelle ébauche.

4<sup>o</sup> Les *Pensées*;

5<sup>o</sup> Les Lettres à mademoiselle de Roannez;

6° La Lettre sur la mort de M. Pascal père, suivie de l'építaphe composée par Pascal;

7° La Lettre à l'occasion du mariage projeté de Jacqueline Périer;

8° La Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies;

9° Comparaison des chrétiens des premiers temps avec ceux d'aujourd'hui;

10° Les trois Discours sur la condition des grands;

11° Fragment d'un traité sur le vide;

12° De l'esprit géométrique;

13° De l'art de persuader;

14° Entretien avec Sacy sur Épictète et Montaigne;

15° Discours sur les passions de l'amour;

16° Sur la conversion du pécheur (attribué à Pascal).

On le voit par l'énumération qu'on vient de lire, nous avons soigneusement profité des travaux de la critique contemporaine, pour remettre, dans cette édition, chaque chose à sa place, donner en même temps au lecteur, avec un texte authentique des *Pensées*, les opuscules les plus importants restitués dans leur texte primitif, ainsi que les morceaux nouvellement découverts, et, pour nous servir d'un mot même de Pascal, offrir au lecteur cet immortel écrivain dans sa haute et pleine majesté.

## VIE DE PASCAL,

ÉCRITE PAR MADAME PÉRIER, SA SŒUR<sup>1</sup>.

Mon frère naquit à Clermont, le 19 juin de l'année 1623<sup>2</sup>. Mon père s'appelait Étienne Pascal, président en la cour des aides, et ma mère Antoinette Begon<sup>3</sup>. Dès que mon frère fut en âge qu'on lui pût parler, il donna des marques d'un esprit extraordi-

<sup>1</sup> Gilberte Pascal, sœur aînée de l'auteur des *Pensées*, née en 1620, mariée en 1644 à Florin Périer, morte à Paris, le 25 avril 1687. La Vie qu'on va lire parut pour la première fois en tête de l'édition des *Pensées*, donnée à Amsterdam en 1687. — Voir sur madame Périer : *Mémoires de Fléchier*, sur les grands jours tenus à Clermont, publiés par M. Gonod, p. 41. — C'était une femme très-instruite à qui son père avait appris l'histoire, le latin et les mathématiques.

<sup>2</sup> « Le vingt-septième jour de juin mil six cent vingt-trois a esté » baptisé Blaise Paschal, fils à noble Estienne Paschal, conseiller » eslu pour le Roy en l'élection d'Auvergne, à Clairmont, et à noble damoizelle Anthoinette Begon; le parrin noble Blaize Paschal, » conseiller du Roy en la sénéchaussée et siège présidial d'Auvergne, » audit Clairmont; la marrine dame Anthoinette de Fontfreyde. » Au registre ont signé Pascal et Fontfreyde. »

(Publié pour la première fois par M. Faugère, d'après les registres de la paroisse de Saint-Pierre de Clermont. *Lettres et opuscules*, Appendice n° 1.)

<sup>3</sup> La famille Pascal était de condition et d'état recommandables plutôt que de qualité, et faisait partie du haut tiers état dans les charges. Étienne Pascal, maître des requêtes, avait mérité pour ses services d'être anobli par Louis XI. Notre Pascal, dans son építaphe, est dit écuyer. (Sainte-Beuve.) — Voir *Port-Royal*, t. II, p. 447 et suiv.

On trouve une généalogie de la famille Pascal dans le volume publié par M. Faugère sous ce titre : *Lettres, opuscules et mémoires de madame Périer et de Jacqueline, sœurs de Pascal*, etc. Paris, 1845, 1 vol. in-8°, Appendice n° 2.

Voici ce que dit M. Cousin de la famille Pascal : « Quelle famille que celle des Pascal!... Dès que Richelieu de son regard d'aigle aperçut Étienne Pascal accompagné de son fils Blaise, qui avait alors